

Atelier métropole parisienne

Studio encadré par Patrick Henry et André Lortie
en partenariat avec l'Institut Paris Region
(Stéfan Bove, Brigitte Guigou, Laurent Perrin et Manuel
Pruvost - Bouvattier)

Changer de points de vue

**Brahim AIT OUTALEB,
Elissa AOUAD, Christos
CHATZIGEORGIOU, Houda EL
AZZOUZI, Sergio GARCIA, Jessy
Kelly GLOKPOR, Selen Ece GOR,
Johnny LAK, Joseph MARAND, Thao
Vy NGUYEN, Mathilde ROUVILLOIS,
Vitaly STADNIKOV, Thao Nguyen
TONG**

Depuis 2022, les étudiant·es du DSA Architecture et Projet Urbain de l'ENSA-Paris-Belleville travaillent sur un territoire spécifique, partie prenante du système fluvial francilien choisi avec l'Institut Paris Region.

L'atelier de 2024/2025 s'intitule « *La vallée de la Marne et le canal de l'Ourcq en amont de Lagny. Traits d'union contrastés entre la frange est de la métropole parisienne, Disneyland Paris et la cité-cathédrale de Meaux* ».

Le partenariat entre l'ENSA Paris-Belleville et l'Institut Paris Region a pour objectif d'approfondir une thématique, de la décliner sur différents territoires afin de capitaliser et valoriser les travaux des étudiants. À l'heure de la révision du SDRIF-E, il s'agit de porter un regard instruit et critique sur les situations.

Pour l'Institut Paris Region, ce nouvel atelier est l'occasion, dans un territoire particulièrement grevé par les contraintes environnementales, de produire un urbanisme permettant d'accueillir de la population, d'améliorer la qualité de son cadre de vie et de réduire sa vulnérabilité face aux risques d'inondation.

Pour les étudiant·es, il s'agit de travailler sur des situations concrètes et de considérer le jeu des acteurs dans leur démarche de projet en lien avec le projet pédagogique du DSA Architecture et Projet urbain qui considère les questions environnementales non comme des contraintes, mais des éléments structurants des démarches de projet.

Les 12 étudiants répartis en 3 groupes ont arpenté le territoire entre septembre et décembre 2024 afin de capter et comprendre la diversité du grand paysage des trois boucles de la Marne. Les photographies aériennes prises par drone qui ouvrent le document témoignent de cette investigation.

#Base de loisirs #Loisirs nautiques #Marne



Photo aérienne haut : La Marne à Annet-sur-Marne
Photo aérienne bas : Base de loisirs de Jablines-Annet



#Réserve naturelle #Marais #Biodiversité

Photo aérienne haut : Marais de Coupvray
Photo aérienne bas : Marais du Refuge

#Réserve naturelle #Plan d'eau #Zone humide



Photo aérienne haut : Zone humide à Isles-lès-Villenoy
Photo aérienne bas : Réserve naturelle des Olivettes



Photo aérienne haut : LGV Est européenne
Photo aérienne bas : Viaduc de Meaux A140

#Centre de tri #Exploitations #Carrière



Photo aérienne haut : Sablières de Meaux
Photo aérienne bas : Plateforme de valorisation Valomat



#Étendue #Vacant #Agriculture intensive

Photo aérienne haut : Champs issu du remembrement agricole
Photo aérienne bas : Terrain vague entre pavillons et la Marne

#Habitat #Lisière #Étalement urbain



Photo aérienne haut : Lisière urbaine avec la Marne à Vignely
Photo aérienne bas : Lisière urbaine avec les champs à Jablines



#Inondation #Changement climatique #Risques

Photo aérienne haut : Champs de maïs inondés
Photo aérienne bas : Village d'Isles-lès-Villenoy inondé en 2018
source LOB STER 2018, consulté le 17.10.2024

Brahim Ait Outaleb, Christos Chatzigeorgiou, Sergio Garcia, Jessy Kelly Glokpor et Joseph Marand investissent le territoire principalement agricole et forestier qui s'étend de la ville de Thorigny-sur-Marne à Meaux, selon deux modèles apparemment inconciliables : l'étalement urbain sur les cultures et la densification au droit des points réseau. Au lieu de confronter ces deux modèles, le groupe intervient par et depuis les lisières, qui sont considérées comme des espaces d'interaction entre espaces urbains et ruraux.

L'équipe constituée de Elissa Aouad, Houda El Azzouzi, Selen Ece Gor, Johnny Lak et Mathilde Rouvillois mettent en place des stratégies pour exploiter le potentiel des anciens sites d'extraction pour permettre l'adaptation du territoire des trois boucles de la marne aux impacts hydrauliques du changement climatique. Déployant sur stratégie sur plusieurs sites, leurs interventions cherchent tout à la fois à améliorer la gestion de l'eau, restaurer les écosystèmes et susciter de nouveaux usages respectueux des environnements.

À partir du récit Sapiens : *Une Histoire Graphique* de Yuval Noah Harari, dont ils reprennent et modifient les illustrations, Vitaly Stadnikov, Thao Nguyen Tong et Thao Vy Nguyen ont recours à la fiction pour traiter des « inondations » des trois boucles de la Marne.

Portant l'accent sur le rôle de l'anthropocène dans ces phénomènes, le groupe cherche à bâtir de nouvelles alliances écologiques, qui visent à transformer les inondations en un moteur de solidarité sociale.

Ces trois approches dressent le portrait d'un territoire fragile et complexe, lancent des pistes qui réinterrogent les grandes orientations de la planification régionale et envisagent de nouvelles stratégies de projet visant à renouveler les façons de faire en matière d'habitat, de développement économique et d'environnement.

Patrick Henry

Responsable pédagogique et scientifique de la formation.

#Sommaire

#1

**La lisière à l'interface des
composantes de la ville**

#2

**Les carrières au coeur du
changement climatique**

#3

Alliance écologique

LA LISIÈRE À L'INTERFACE DES COMPOSANTES DE LA VILLE

Brahim Ait Outaleb
Christos Chatzigeorgiou
Sergio Garcia
Jessy Kelly Glokpor
Joseph Marand

#lisière #étalement #corridor

Le territoire choisi se trouve près de la Vallée de la Marne à une trentaine de kilomètres à l'est de Paris. C'est un territoire majoritairement agricole et forestier mais qui commence à être confronté à l'évolution du paysage urbain parisien. Un phénomène qui a surtout été accentué dans cette zone depuis l'installation du Parc Disney Land Paris et de la ligne P. Ainsi, nous avons traité le sujet des lisières de villes et de la manière dont elles peuvent être traitées afin d'accompagner et de réduire l'étalement urbain actuel tout en mettant en valeur le paysage naturelle et agricole du territoire.

La zone de projet choisie s'étend de la ville de Thorigny-sur-Marne à Meaux. Un paysage principalement agricole et forestier, produisant généralement du blé d'hiver, orge d'hiver et tournesol, avec plusieurs réserves naturelles, espaces de camping, îles de loisirs et autres activités extérieures. Il est aussi traversé par la Marne et plusieurs cours d'eaux et canaux qui en découlent, dont le canal de l'Ourcq qui va jusqu'à Paris ou le canal de la Dhuys. Dans ce paysage rural, on peut remarquer une hausse de l'étalement urbain et de la densification des villes depuis quelques années. Un phénomène qui touche particulièrement les villes disposants d'une gare de la ligne P et qui deviennent des points de rassemblements quotidiens de toutes les personnes travaillant à Paris, ainsi que dans l'axe Disney Land Paris (RER A) / Meaux (Ligne P) qui voit aussi un étalement des villes du fait de la proximité

des zones économiques. Cette densification inarrêtable, du fait du rapprochement du tissu urbain du Grand Paris, ainsi qu'à la réalisation de la plus grande attraction touristique en Europe (DisneyLand Paris) sur ce territoire, développe grandement son influence économique tout en étant aux bords de Paris.

Nous avons donc trouvé intéressant de voir comment on pourrait accompagner et minimiser l'étalement de ces villes en collaboration avec le paysage naturel existant. En effet, du fait de l'impact écologique, historique et culturel de cette région, une partie des zones agricoles, forêts, bois et espaces naturels est protégée nationalement. En outre, ces zones ne peuvent pas survivre sans une gestion globale des écosystèmes animaux et végétaux sur l'ensemble du territoire. De nombreuses planification territoriales et régionales sont aujourd'hui disponibles tel que le SDRIF, qui visent à comprendre cette complexité des écosystèmes et soumettent des mesures (trames bleues et vertes, fronts verts d'intérêt régional, continuité des espaces ouverts) permettant d'accompagner la relation entre les êtres vivants ainsi que les espaces de vie et de déplacements des espèces animales.

Ainsi, le projet visera à traiter les lisières de villes afin que l'espace urbain et rural puissent évoluer en concordance et non en confrontation.

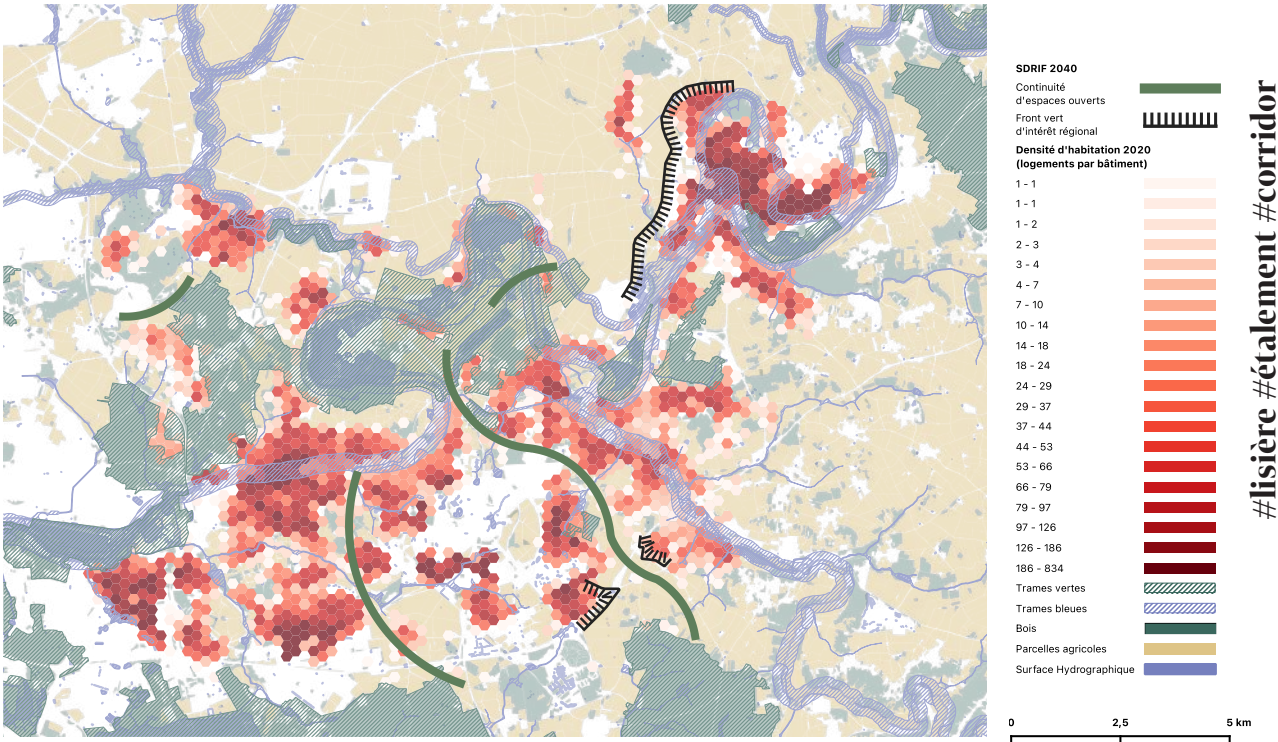
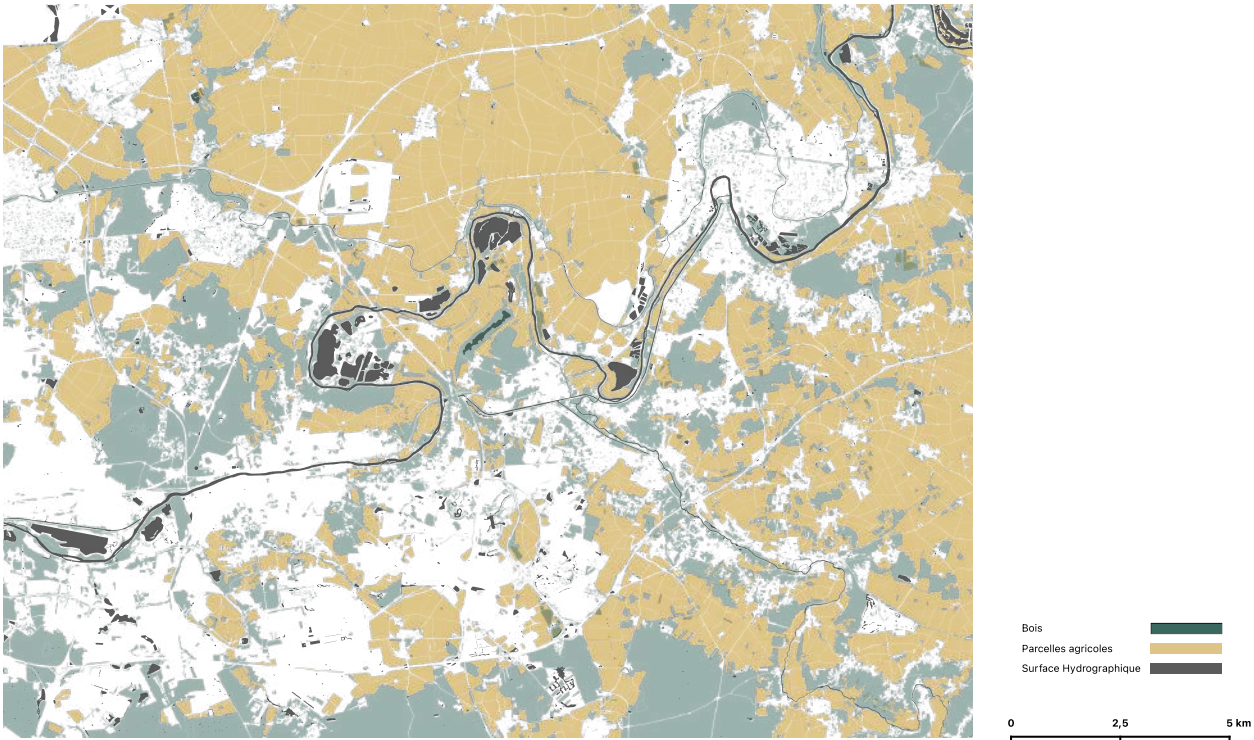
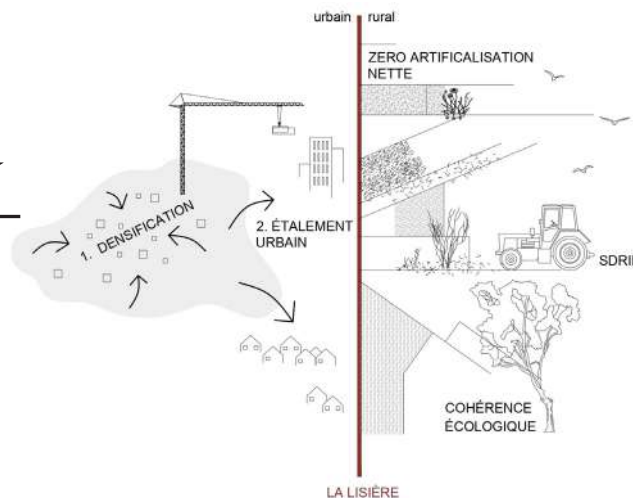


Image 1 : L'indispensable agriculture
Image 2 : Pression Démographique vs SDRIF 2040

La lisière

MUTATIONS DU TERRITOIRE



La lisière, espace de négociation des dynamiques territoriales :

Alors que sont à l'œuvre des dynamiques urbaines et rurales parfois en opposition ou contradictoires au sein du périmètre étudié, les lisières nous sont apparues comme un espace de négociation et de confrontation de ces dernières. Du point de vue de la ville, nous avons observé que le développement urbain s'effectue au travers d'une densification des logements dans les centres urbains existants, ou bien au travers d'un étalement urbain. Du fait en partie de l'importante pression démographique et car le logement pavillonnaire reste un modèle architectural plébiscité en Seine-et-Marne, nous avons constaté que l'étalement urbain reste ainsi la forme privilégiée de développement urbain à l'heure actuelle.

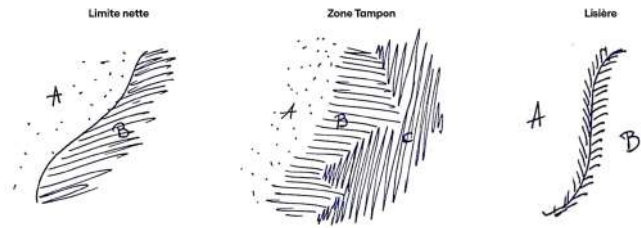
L'étalement du bâti reste pourtant en contradiction avec les objectifs de préservation écologique et agricole pourtant déterminants et inscrits dans la loi et dans les textes réglementaires. Lieu de rencontres spatiales dans les lesquels se cristallisent les mutations du territoire, les lisières ont constitué un objet d'étude extrêmement riche au niveau des concepts et des interactions de milieux et ont aussi été des espaces de projets qui nous ont permis de nous projeter sur le territoire à long terme avec comme problématique principale comment les lisières urbaines et rurales peuvent-elles

évoluer dans leurs fonctions et leurs usages afin de mieux résister ou négocier avec les dynamiques territoriales qui aspirent à s'accorder dans les espaces de lisière.

La lisière est l'espace d'interface entre ville et nature et en charge de la relation entre les deux : soit un espace de transition entre un espace urbanisé ou à urbaniser et un espace agricole ou naturel. Le travail de définition et de conceptualisation de la lisière a été déterminant pour la suite de notre travail car en nous intéressant à la lisière autant comme une limite que comme épaisseur, cela nous a permis pour la suite de multiplier nos points de vue sur nos sites de projets et de comprendre les interactions qui les font vivre de la manière la plus précise et réelle possible. Au final, plutôt que de caricaturer ces espaces comme un espace d'affrontement entre un urbain diabolisé et une nature fantasmée, il s'agirait de tendre, au travers de nos projets d'aménagement de corridor, vers un enrichissement mutuel de ces espace entre-deux. Notre définition plus personnelle de la lisière n'identifie pas donc seulement la lisière à un front urbain et à une zone limite de l'extension urbaine mais plutôt à une « zone frontière » qui nous permettrait de repenser les relations et les usages villes-campagnes, bâti- non bâti, la relation Homme-Nature et les services rendus par les écosystèmes au fonctionnement urbain.

Image 1 : La lisière comme espace de négociation

DES ESPACES D'INTERACTION



Ainsi, Les lisières se retrouvent à l'interface entre des zones urbaines, des terres agricoles, et des espaces naturels protégés.

Chacune de ces zones a des besoins et des usages spécifiques, souvent incompatibles :
Urbanisme : Expansion des zones résidentielles, commerciales ou industrielles.
Agriculture : Utilisation des sols pour des cultures intensives ou extensives.

Conservation des espaces naturels : Protection de la biodiversité et des écosystèmes naturels.

Ce qui nous conduit à en déduire que les lisières deviennent un espace de confrontation. Il serait alors important de faire de ces interfaces de collaboration et non de confrontation. Cela consiste à créer des zones de transition ou multifonctionnelles pour répondre aux besoins des différentes parties. Sans une planification adaptée, ces espaces deviennent des zones de tension au lieu d'être des interfaces harmonieuses.

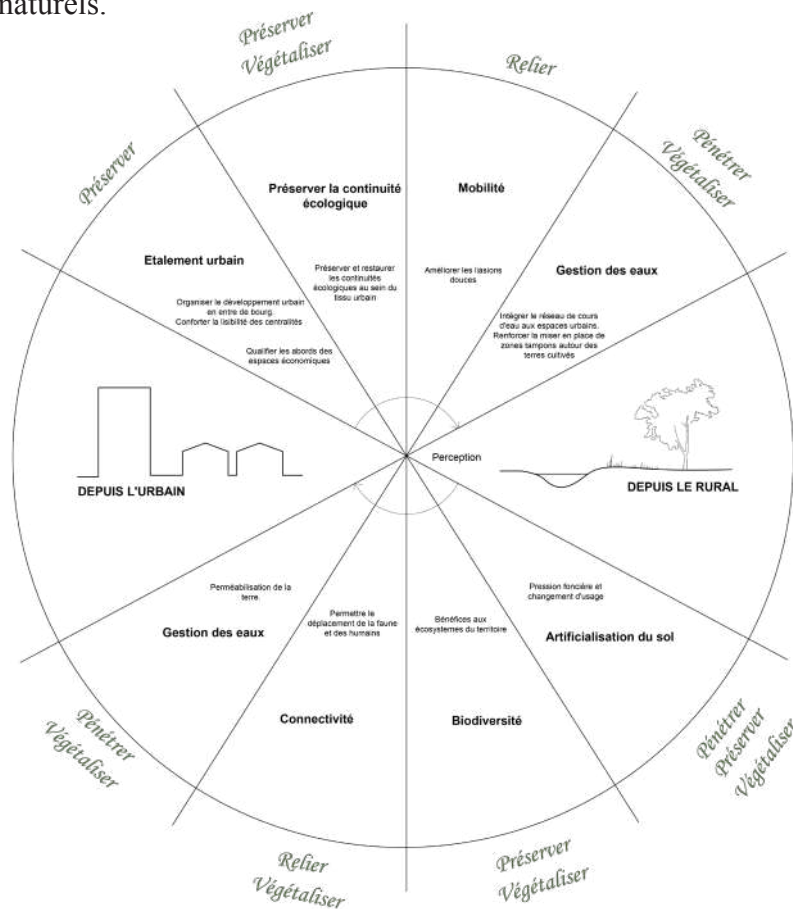


Image 1 : Des lieux de transition
Image 2 : Enjeux et actions dans les lisières

La lisière

#lisière #étalement #corridor

PROPOSITION DES PROTOTYPES

Les analyses des problématiques et du territoire à mener au corridor comme outil clé pour aménager les lisières. Parlant des corridors, ils sont définis comme étant des bandes de territoire, généralement linéaire qui relie différents habitats naturels, agricoles ou encore urbains.

Chaque prototype sera implanté en s'adaptant au territoire. Les analyses des problématiques et du territoire à mener au corridor comme outil clé pour aménager les lisières. Parlant des corridors, ils sont définis comme étant des bandes de territoire, généralement linéaire qui relie différents habitats naturels, agricoles ou encore urbains.

Chaque prototype sera implanté en s'adaptant au territoire.

#lisière #étalement #corridor

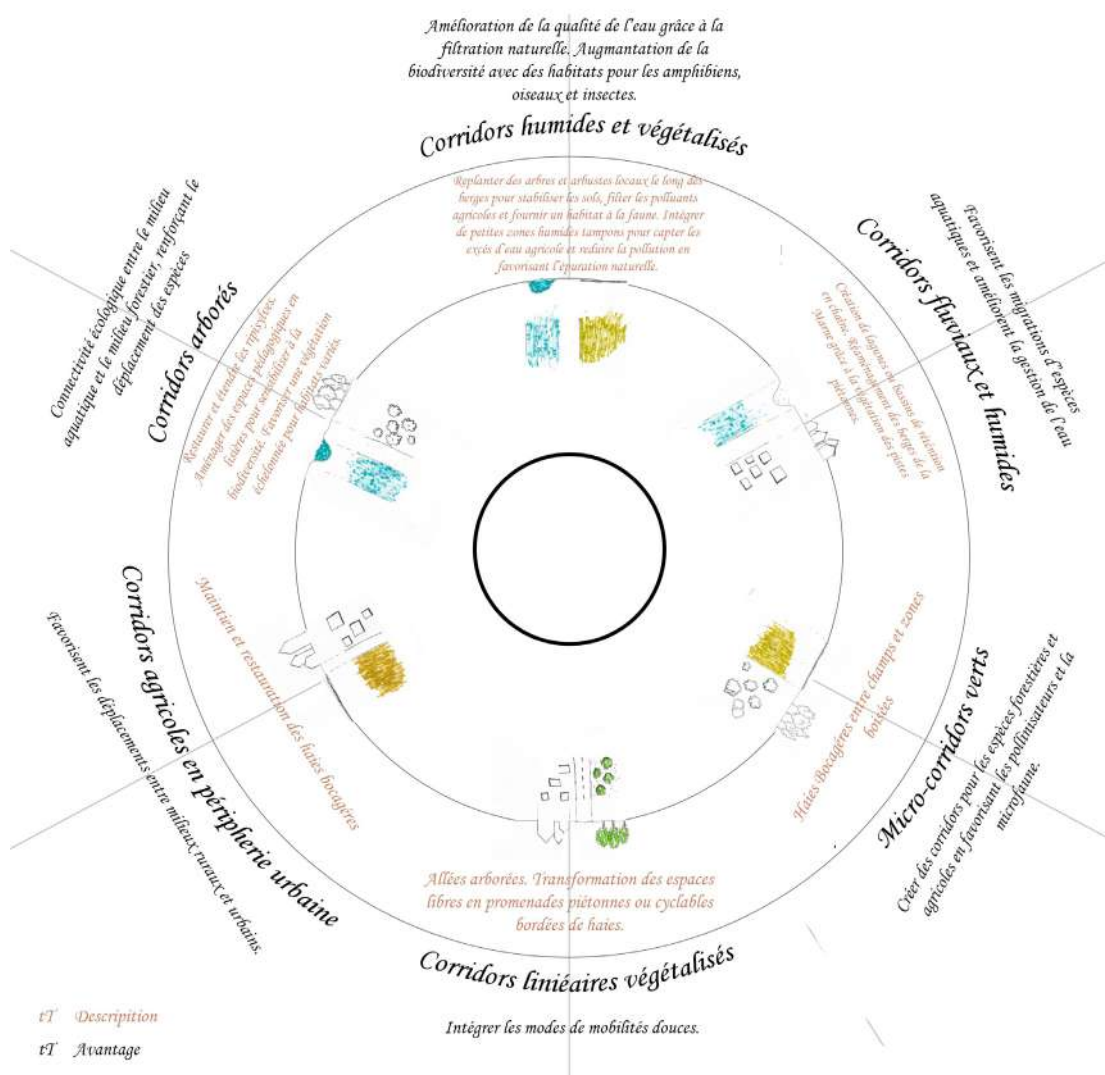
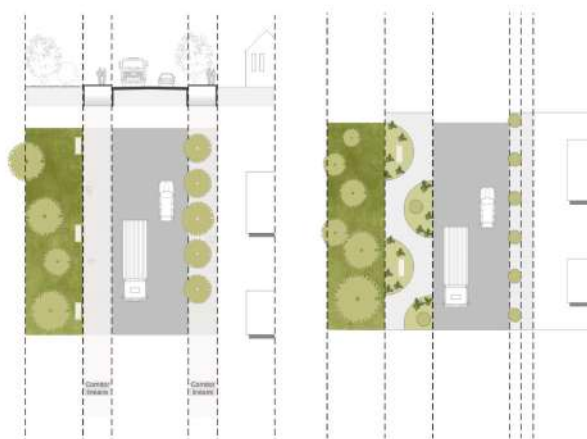
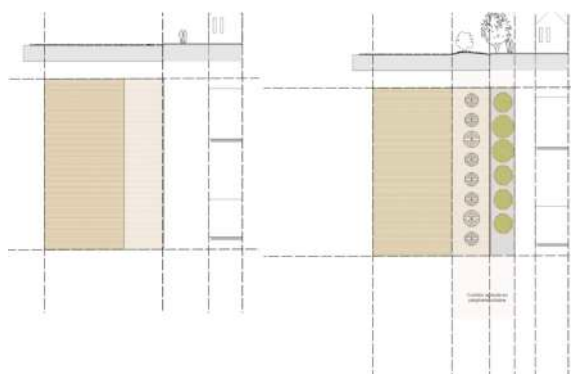


Image 1 : Types des lisières et leurs problématiques



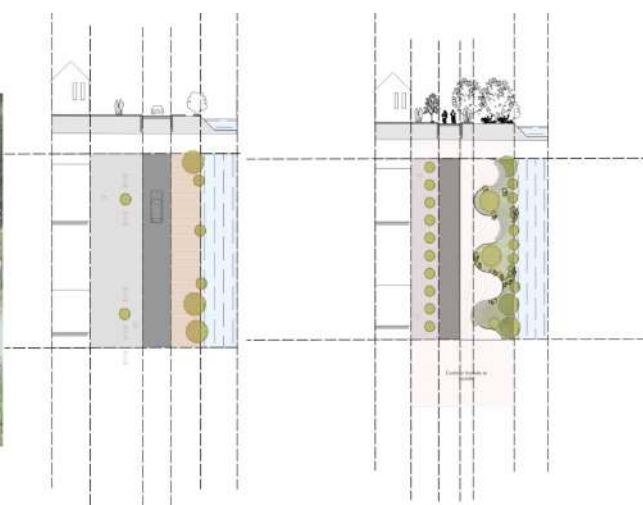
Existant

Prototype



Existant

Prototype



Existant

Prototype

#lisière #étalement #corridor

Image 1 : Corridor Linéaire**Image 2 : Corridor agricole en périphérie urbaine****Image 3 : Corridor fluvial et humide****La lisière**

1 CLAYE- SOUILLE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE



Ville : Claye-Souille et Annet-sur-Marne

Dans le cas de lisières entre les villes Claye Souille et Annet-sur-Marne on observe tout d'abord, et principalement, une interruption et une fragmentation du SRCE (Schéma régional de cohérence écologique), compromettant ainsi la cohérence écologique du territoire..

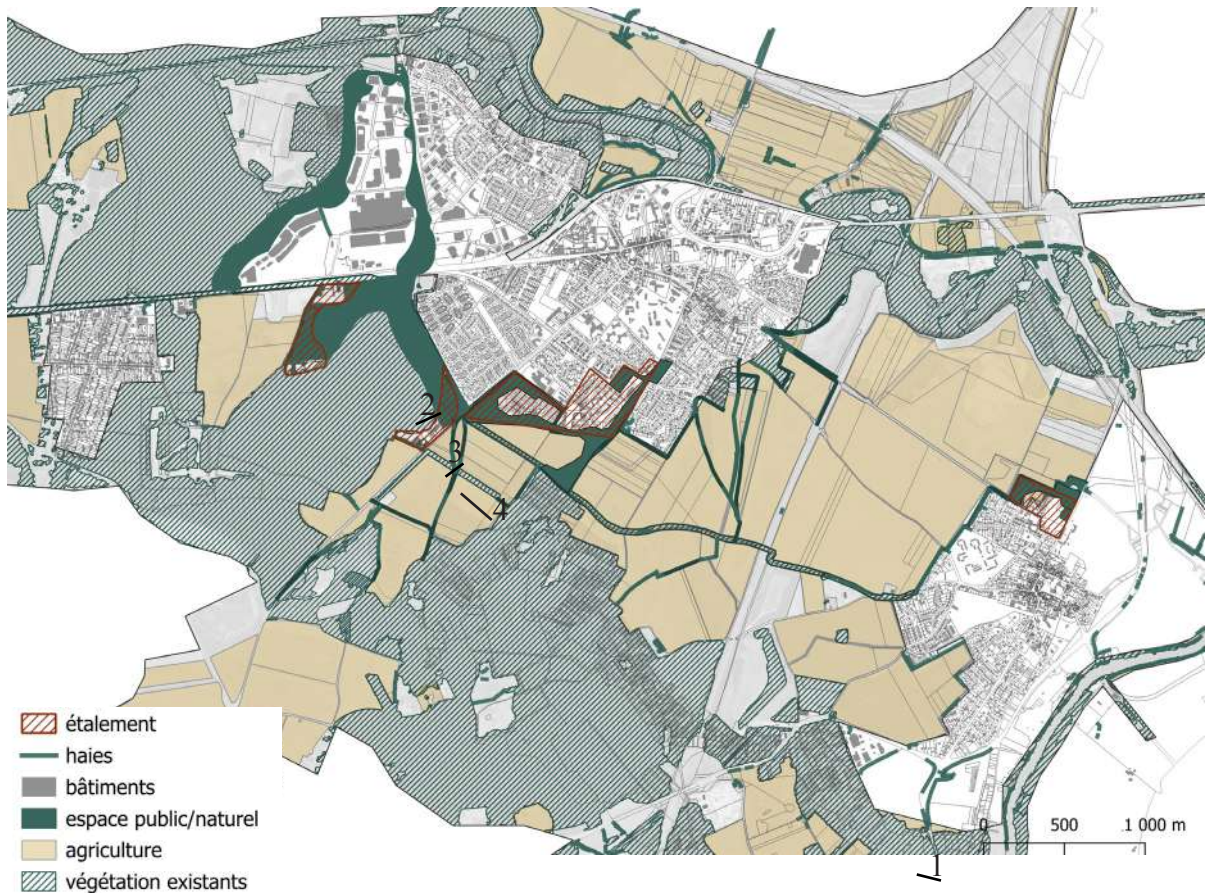
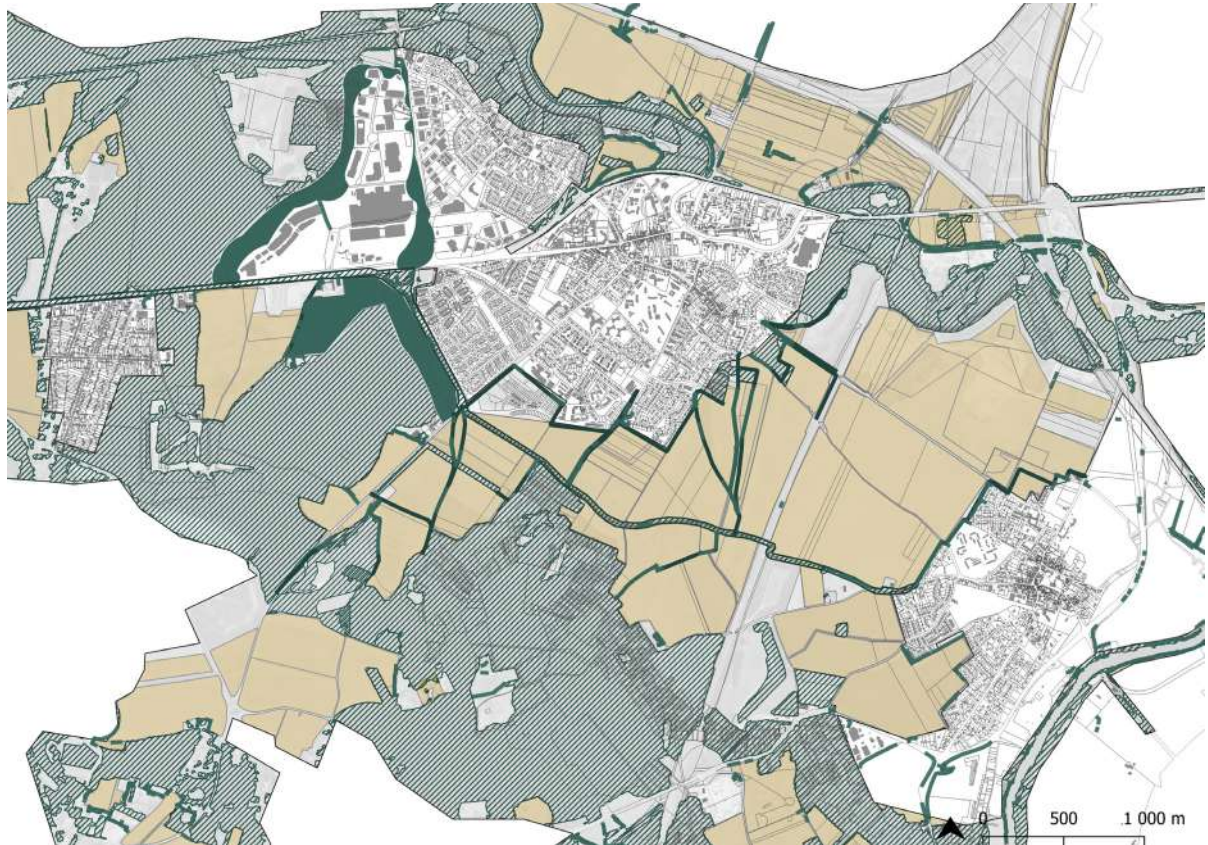
Sur la base du prototype déjà présenté, nous proposons en priorité la continuité des «micro-corridors verts», en préservant et renforçant les haies existantes. Cette action vise à faciliter la mobilité de la faune et à améliorer la gestion des eaux issues des champs agricoles

Puis, on propose la ré-naturalisation de cette champs avec la création des « corridors linéaires » au bord de la re-naturalisation aussi que à cette partie de la ville (à côté du centre commercial) que le limité forte empêche la liaison et la perméabilité de la lisière. Avec cette gestion on aide à la continuité écologie et la préservation des bois et de la biodiversité.

#lisière #étalement #corridor

Image 1 : Carte de l'existant

La lisière

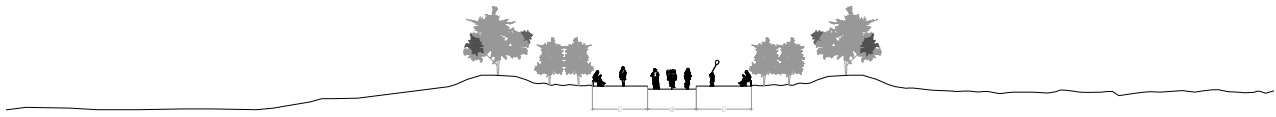


#lisière #étalement #corridor

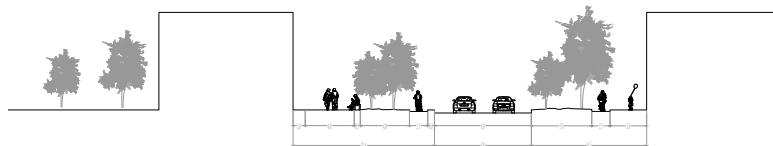
Image 1 : Les nouvelles parties de renaturation

Image 2 : Densification base sur le ZAC

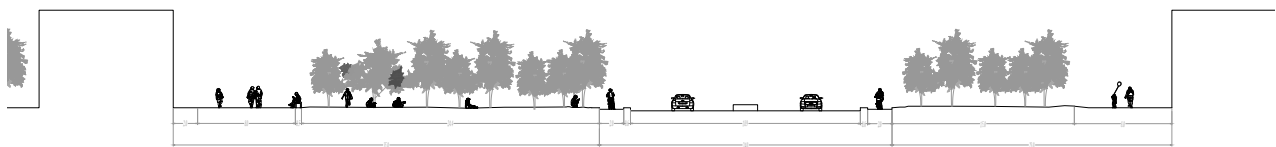
La lisière



Dans la première phase, nous soulignons l'importance de gérer l'étalement urbain des deux villes. Nous proposons un étalement urbain dans un terrain plus élargi de celui de dernier PLU pour obtenir un étalement moins dense qui nous permettra la création de plusieurs espaces libres et verts dans le tissu urbain et aussi la création des « corridors linéaires » et des « corridors agricoles en périphérie urbaine ». Ces aménagements renforceraient la continuité écologique tout en reconnectant les deux parties de la ville, actuellement séparées par l'autoroute, ce qui isole une partie de la ville.



#lisière #étalement #corridor



En plus, pour répondre aux besoins des habitants, nous proposons une liaison en mobilité douce entre les deux villes –nécessaire pour les habitants. Cette liaison s'appuierait sur les tracés existants des chemins agricoles créant un « corridor linéaire », en continuant les haies, végétaliser une partie de cette promenade verte et en créant une piste cyclable et piéton dans la partie de la route agricole déjà existante.

Finalement, à la contradiction de ces deux cartes, on peut observer les changements des lisières. L'objectif est de rendre les lisières plus perméables tout en assurant, simultanément, leur préservation et leur protection. Cela inclut notamment les lisières boisées situées à la proximité de la ville.

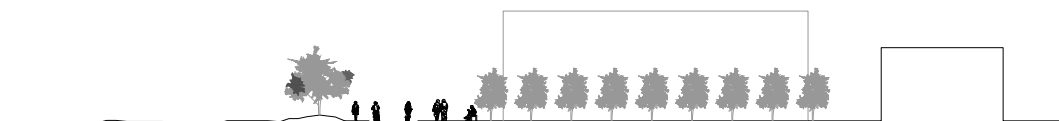


Image 1 : Coupes

Image 2 : -

La lisière

2_ UNE ZONE URBAINE TRÈS ENCADRÉE



Mise en valeur du canal de la Dhuis, limite du front urbain protégé de la ville de Thorigny-sur-Marne. Réhabilitation de la promenade du canal de la Dhuis afin de permettre un meilleur échange des écosystèmes entre les paysages urbain et rural. Installation d'activités et services dans des points stratégique en relation avec la promenade afin de faciliter les échanges socio-économiques.

Thorigny-sur-Marne est un regroupement de quatre villes, se trouvant à une trentaine de kilomètres de Paris et à quelques kilomètres du parc d'attraction Disneyland Paris.

Depuis l'installation de la ligne P, Thorigny-sur-Marne est devenue le point de départ des mouvements pendulaires vers Paris pour toutes les villes alentours. Un phénomène qui a aussi été accentué, dans un premier temps, par la proximité de la nationale N3 depuis Claye-Souilly au Nord-Ouest et du RER A au Disneyland Paris au Sud-Est. Et ensuite par sa centralité dans l'axe de développement du SCoT de la région entre l'aéroport de Roissy au Nord et celui d'Orly au Sud.

La ville de Thorigny-sur-Marne connaît donc aujourd'hui un grand besoin de développement de la ville en logements et en activités pour répondre à une densité de population toujours en croissance et l'infrastructure ferroviaire et de la gare pour

répondre aux besoins de stationnements et mouvements de foule des passagers.

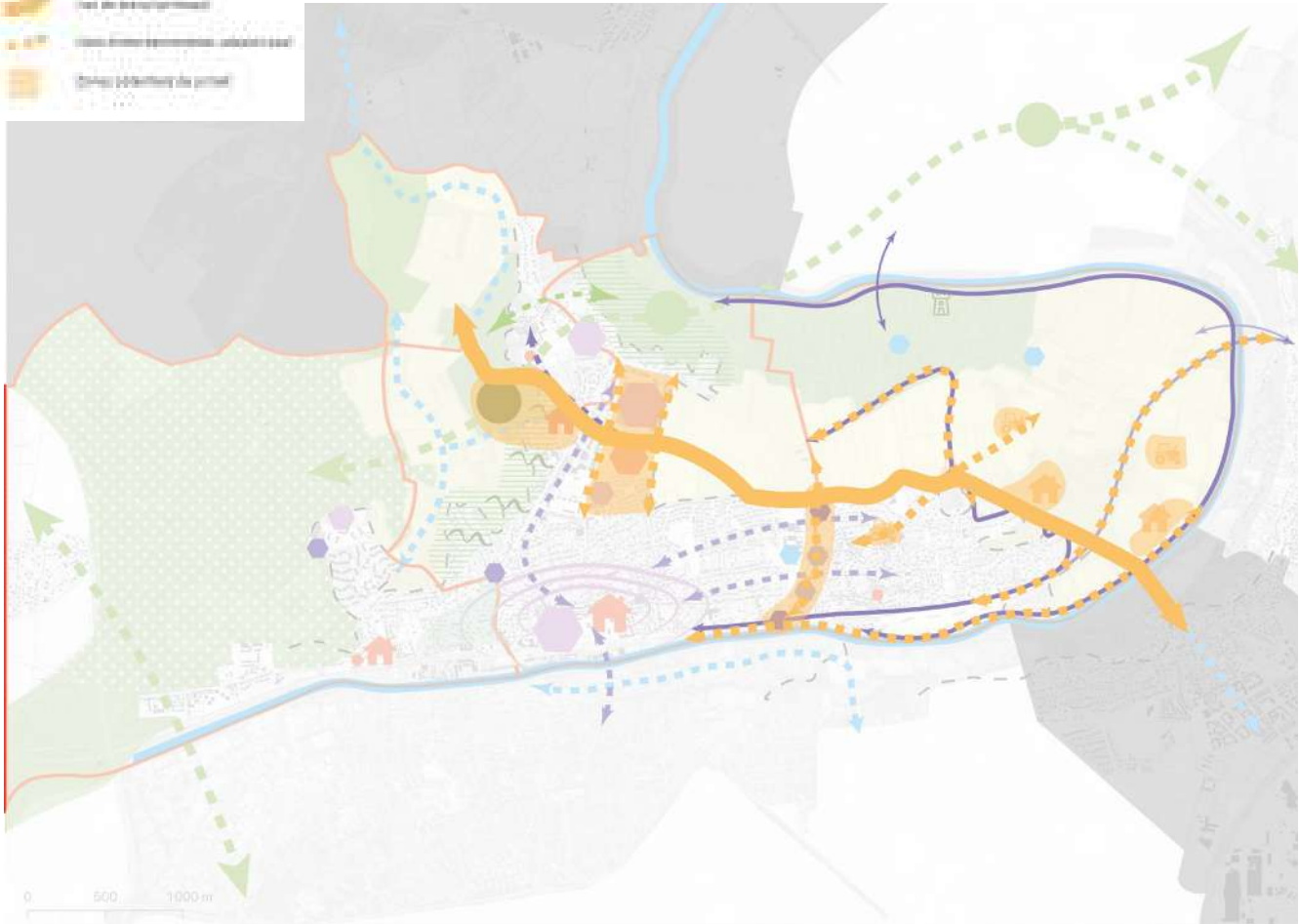
Néanmoins, la ville est traversée par plusieurs trames vertes à protéger et développer et la trame bleu du canal de la Dhuis au Nord qui délimite le front urbain face aux territoires agricoles protégés. A l'Est de la ville du côté de Dampmart, la topographie pentue et la composition argileuse des sols empêche aussi le développement de la ville Et pourrait expliquer le développement de maisons pavillonnaires sur une grande partie de la ville et la construction de bâtiments de logement collectif seulement en centre ville près de la gare.

Ainsi, l'objectif de ce projet est d'accompagner l'évolution de la ville à travers le traitement de ses lisières afin que le paysage urbain évolue en cohésion et non en confrontation du paysage rural auquel il fait face.

#lisière #étalement #corridor

Image 1 : Localisation de la ville de Thorigny-sur-Marne

La lisière



Mise en valeur de la promenade du canal de Dhuys

Le projet s'organisera en plusieurs étapes autour du réaménagement de la promenade de la Dhuys autour de la ville de Thorigny-sur-Marne.

La réhabilitation de la promenade vise à une désimperméabilisation du sol et un traitement paysager permettant d'étendre la zone de promenade et l'intégration de projets sur le chemin. Jusqu'à certaines mesures, le projet vise aussi à mettre en avant le canal en le surélevant à la surface ou en créant un cours d'eau imitant le canal en dessous. Permettant ainsi, plus

d'apaisement aux promeneurs et une source d'eau pour toutes les espèces vivant dans cet écosystème entre la ville et la campagne.

Cette volonté d'accompagner cet écosystème viserait à permettre à la nature de se développer d'elle-même et cela faciliterait le développement de couloirs verts à travers la ville comme le vise la ville de Dampmart au niveau de la zone de cabanisation ou encore à la limite administrative entre les villes de Dampmart et Thorigny. Ainsi, à ce niveau, le projet de réhabilitation gardera les friches existantes, hors des zones de projets et visera à les accompagner pour devenir des foyers naturels pour les animaux passants tout en étant une ressource pour le sol.

#lisière #étalement #corridor

Afin d'accompagner les projets d'aménagement et de densification en centre ville, les projets organisés autour de la promenade devront répondre plutôt aux besoins de commerces et d'équipements sportifs et culturels. Les sites choisies ont été déterminés par rapport aux découpes parcellaires et aux sites définis à aménager dans le PLU qui ne dépassent pas la front urbain actuel. En allant d'Est en Ouest, nous avons un site à Dampmart, un deuxième à l'entrée de ville Nord à l'intersection de Dampmart et Thorigny et un troisième au Sud de la zone commercial de Thorigny.

Le premier site, au Nord-Est de la ville de Dampmart visera à l'inclusion des agriculteurs dans la ville. Cet objectif que la ville a adopté, a pour objectif de mettre en valeur le territoire rural qui compose plus de la moitié de la surface de commune.

Le site, accolé à la promenade, donnera sur l'entrée de ville Nord-Est qui sera retraité pour le passage de tracteurs. En effet, un des agriculteurs, dont l'habitation s'est retrouvée aujourd'hui en pleine ville après l'étalement urbain passe quotidiennement en tracteur dans cette avenue. L'aménagement de cette entrée permettrait à la fois de mieux traiter l'intersection entre la promenade et le passage routier mais aussi d'améliorer la circulation à ce niveau et la graduation de l'accès vers les champs.

Quant au site, il pourrait accueillir un centre de formation, une place de marché, l'espace de gestion de la zone de cabanisation en cours de réalisation. Une zone de partage et de sociabilisation entre le rural et l'urbain qui favoriserait l'échange.

Le deuxième site, à l'entrée Nord, à l'interséction des villes de Thorigny et Dampmart est une friche vierge prise dans le carrefour. Son emplacement permet d'accompagner la ville de Dampmart dans sa vision d'améliorer ses entrées de ville et créerait un pôle de regroupement entre les

deux villes sur le paysage campagnard. Le traitement de ce site veut aussi un meilleur traitement de son sol et sa végétation afin d'avoir une bonne base pour le projet de corridor vert entre les deux villes.

Quant au projet du site, il pourrait se composer d'un gymnase pour améliorer l'accessibilité au sport de Dampmart, une zone de commerce et de restauration répondant au manque d'espaces publics dans les deux villes principalement composées de zones pavillonnaires et d'un espace culturel (bibliothèque, salle d'exposition, médiathèque) en collaboration avec les collèges et lycées des deux villes.

Enfin le troisième site, au Nord de Thorigny, est délimité au Nord par la grande zone commercial, à l'Est par les champs, au Sud par les maisons pavillonnaires et à l'Ouest par un lycée et un centre sportif. Il se doit donc de compléter chacun de ces écosystèmes et d'être un point de rencontre entre eux.

Ayant été un champs agricole, le sol ne doit pas être articialisé, d'un côté afin de garder un équilibre à côté de la zone commercial dont le sol est totalement bétonné et afin de ne pas altérer les ressources en eau des sols des champs environants.

Ce site pourrait accueillir un espace de restauration puisqu'il se trouve à l'entrée Nord de Thorigny sur la grande avenue emprunté par toutes les personnes provenant des villes au Nord et allant à la gare. Il pourrait être un espace de détente et d'échange pour toutes les personnes allant à Paris et aiderait à décongestionné le centre ville qui est encore en plein développement pour accueillir cette nouvelle densification.

Ainsi, il améliorera l'entrée Nord de la ville, tout en étant en collaboration avec les autres projets de la promenade qu'il permettra de promouvoir plus facilement.

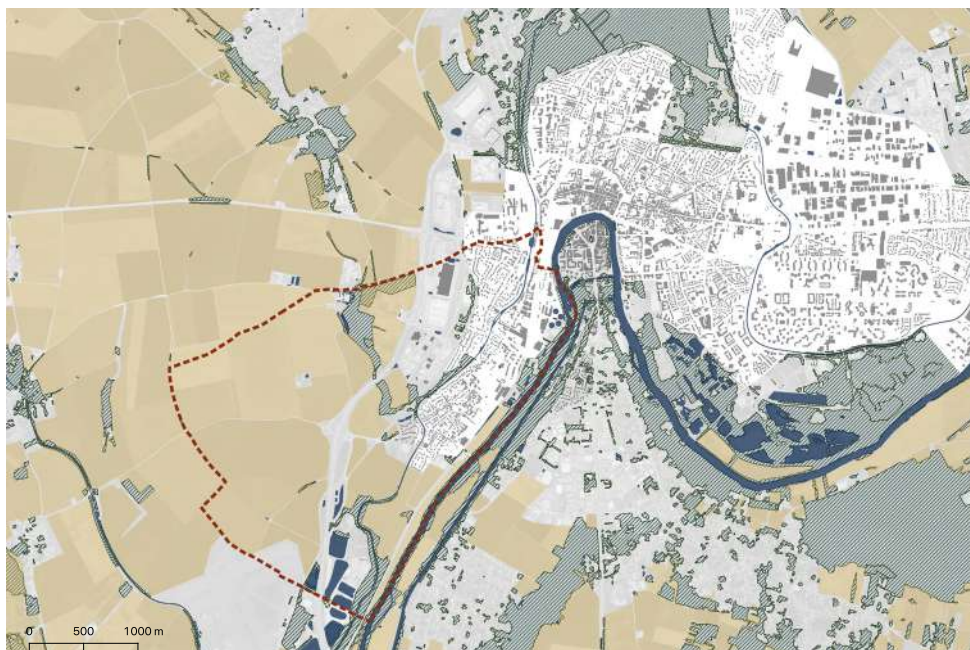
3_ LA VILLE À LA LISIÈRE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ



Ville : Villenoy

Villenoy est une ville de 5 019 habitants (2021, INSEE) limitrophe au Sud-Ouest de Meaux. La ville s'étend en parallèle de la Marne, du canal de l'Ourcq et de la RN130 qui la traversent du Nord au Sud. La situation actuelle de Villenoy est particulièrement intéressante car de facto la ville présente des atouts de localisation stratégique liés à sa proximité avec d'importants axes routiers (RN130 et A140) et ferroviaires (la gare RER de Meaux jouxte la limite entre les deux villes), mais aussi un cadre de vie périurbain très apprécié par les habitants (présence du canal de l'Ourcq, proximité immédiate avec Meaux). Alors que la

croissance démographique et économique de Meaux s'affirme, la ville voisine de Villenoy bénéficie d'externalités positives au développement de ce centre urbain émergent du Grand Paris. La localisation de Villenoy intéresse particulièrement des ménages travaillant dans l'agglomération de Meaux, ou même dans une des villes desservies par la ligne P. Ainsi la population villenoisienne a considérablement augmenté depuis les années 2010 (+ 1.6% entre 2010 et 2015, puis 1.9% entre 2015 et 2019) jusqu'à avoir dépassé la barre des 5000 habitants en 2021.



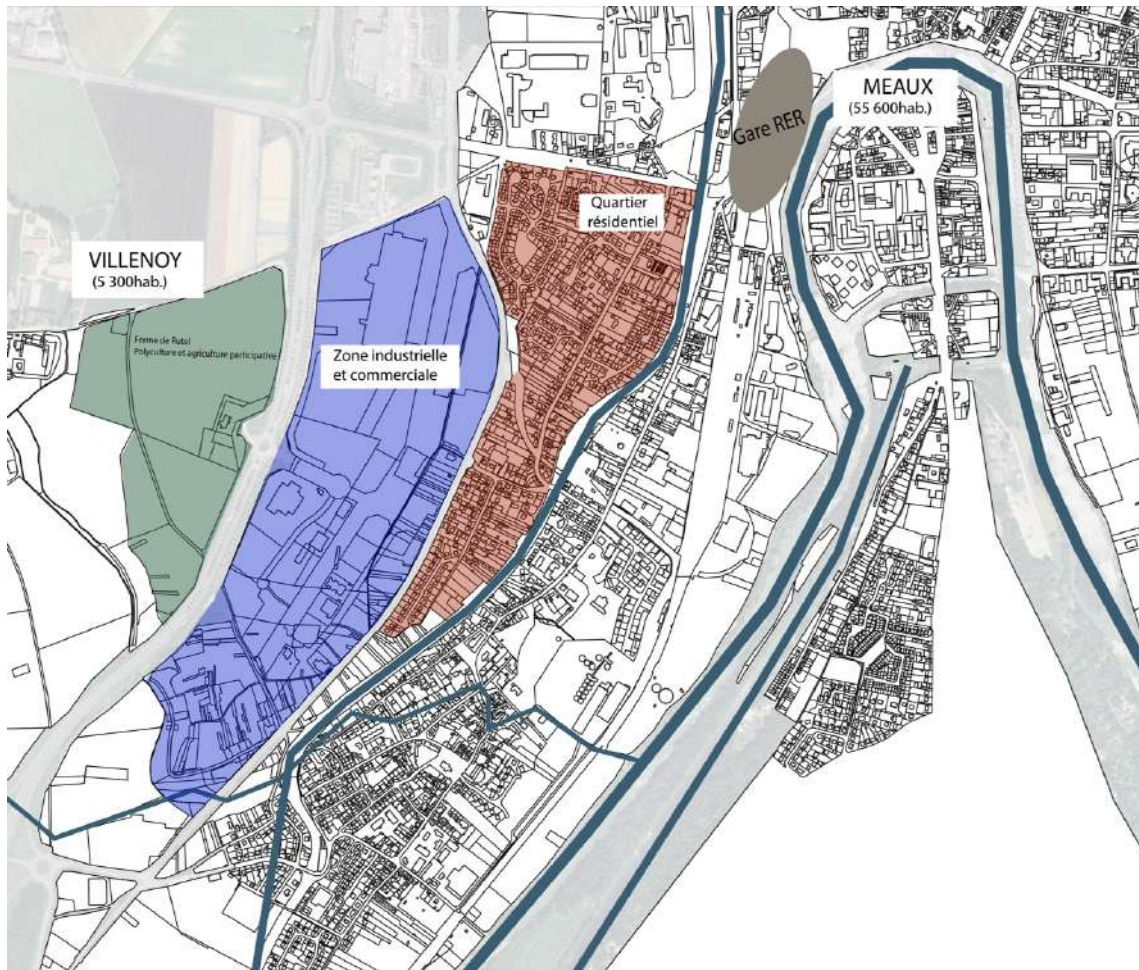
Légende

-  végétation existant
-  parcelles agricoles
-  villenoy
-  surface hydrographique

#lisière #étalement #corridor

Image 1 : Localisation de l'aire d'étude

La lisière



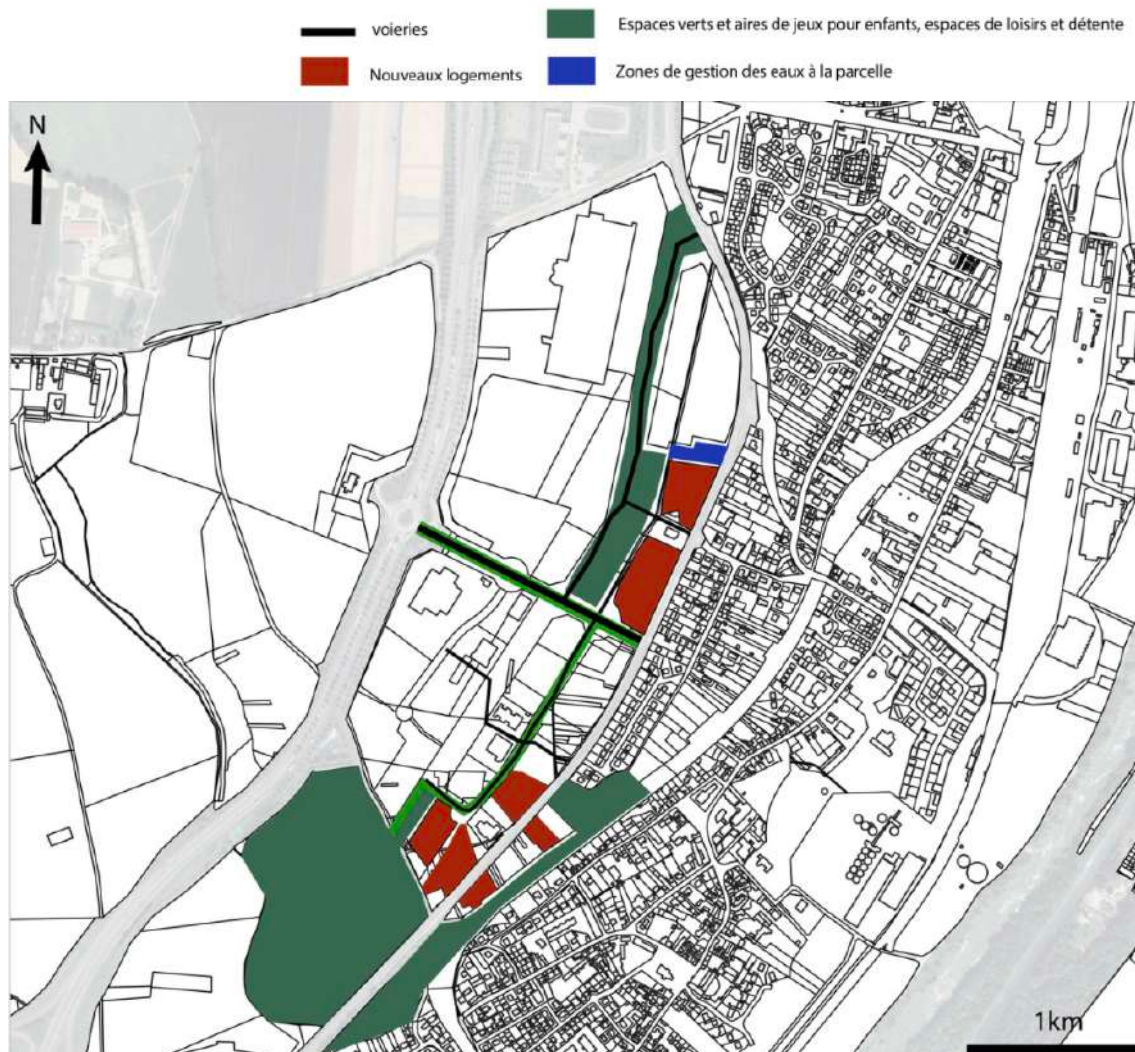
Cette dynamique de croissance démographique devrait également tendre à s'accroître en partie grâce au développement de la ligne P et de l'intérêt toujours croissant pour les habitats périurbains. Cependant, afin d'éviter un étalement urbain déjà presque condamné par la loi Climat Résilience (2021), le SDRIF a donc défini un « Front urbain d'intérêt régional » à Villenoy au droit de la RN130, ce qui signifie que l'Est de Villenoy est une « zone stratégique dans laquelle la pression pour l'urbanisation sont fortes mais où il est essentiel de préserver un équilibre avec les espaces naturels ». Alors que les documents d'urbanisme communaux prévoyait un étalement urbain vers l'Est, cette nouvelle règle imposée par le SDRIF rebat les cartes à propos du sujet de construction de nouveaux logements.

Le secteur de lisière qui a concentré notre attention est une lisière séparant une zone résidentielle d'habitat individuel pavillonnaire avec une zone d'activités commerciales et industrielles. Suite à nos arpentages dans le secteur, deux constats nous sont apparus prépondérants :

1. La rupture paysagère entre les deux espaces.
2. La route semble un obstacle infranchissable du fait qu'il n'y ait presque pas d'aménagement en bordure et que la visibilité pour traverser est assez faible.
3. La zone industrielle et commerciale est largement disproportionnée par rapport aux besoins réels et concrets.
4. De nombreuses friches apparaissent comme des lieux de Tiers paysage tel que définit par G. Clément.

Image 1 : Composition de la lisière

La lisière



Le projet de transformation du secteur se négocie finalement autour de 3 axes principaux :

- La conservation d'activités commerciales et industrielles.
- La création de logements.
- La végétalisation des espaces publics et la renaturation des friches .

Cette programmation se justifie car :

- Car actuellement, la zone d'activité est disproportionnée par rapport aux besoins réels, cela a pour conséquence de laisser de nombreuses friches et des espaces délaissés.
- Car la croissance démographique de Villenoy est indéniable (+500 habitants en 9 ans soit une augmentation 10% de la population totale).

- Car Villenoy est caractérisée par une position stratégique pouvant répondre à l'accroissement de la demande de logement à proximité de Meaux.

- Car au-delà de la N330, le secteur y est classé FUIR (front urbain d'intérêt régional), l'urbanisation ne pourra s'y étaler. Le secteur déjà viabilisé et légèrement urbanisé de la zone industrielle apparaît comme le plus propice à répondre aux aspirations de la ville de Villenoy en matière de développement urbain.

A partir d'une modification du PLU, le projet de la restructuration de cette zone d'activité en un quartier d'entrée de ville renaturé et apaisé serait donc largement réalisable.

Image 1 : Proposition

La lisière

4 DÉFENDRE LA CONTINUITÉ DES ESPACES OUVERTS

Ville : Saint Germain Sur Morin

Redéfinir la lisière comme un corridor vivant de synergies entre ce qu'on trouve à l'extérieur et l'intérieur de la ville. Toujours en prenant en compte la faisabilité du projet, en le divisant en phases par rapport aux acteurs impliqués.

Saint Germain sur Morin est un territoire très important pour la Marne. Il s'agit d'un espace de confrontation entre la continuité d'espaces ouverts définie dans les SDRIFs pour l'agriculture, la faune et la flore locaux ; et la pression immobilière fait par se localiser juste dehors les limites d'aménagement de la ville de Marne-la-Vallée, alors on trouve une grave présence de ZACs d'étalement urbain.

Ces ZACs créent des périphéries qui sont axées sur la mobilité privée et elles manquent l'accessibilité au transport en commun

Le déplacement de la lisière ville-champs fait que le corridor vert soit rétréci de plus en plus et ça peut développer en la création de problèmes de perte de biodiversité et perte d'un territoire servant qui nourrit la métropole et les propres villes qui sont autour.

La proposition d'actuation s'agit d'un projet en quatre phases de la plus facile à court terme et avec les acteurs les plus abordables, à la plus compliquée à long terme et avec les acteurs les plus compliqués.

#lisière #étalement #corridor

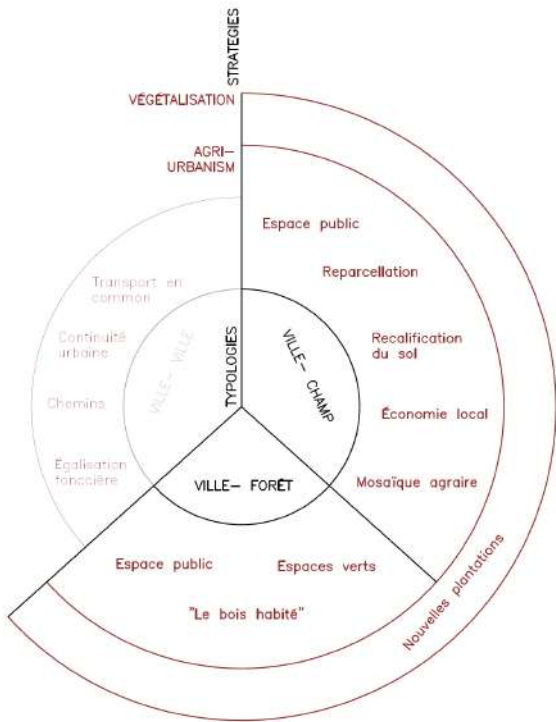
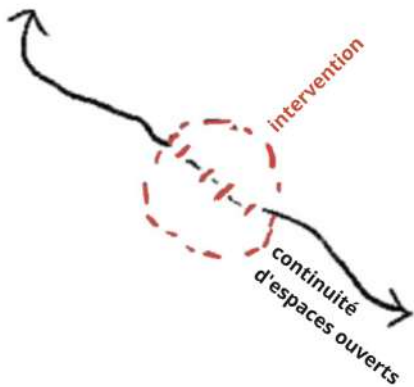


Image 1 : Localisation de l'aire d'étude

La lisière



- communes_sélectionnées
- végétation existant
- ZACS
- étalement urbain possible
- direction
- sdrif



#lisière #étalement #corridor

Image 1 : Les objectifs du SDRIF confrontés à l'étalement urbain

Image 2 : Schéma d'intervention

Image 3 : Diagram des stratégies à implementer par rapport au type de lisière

La lisière

Dans la **première phase** on préserve des espaces verts qui sont déjà là pour défendre leur participation dans l'écosystème du lieu, et on plante dans des zones d'entrée de la ville pour compliquer le processus d'étalement urbain avec la connexion des corridors verts sur la lisière ville-champs. De cette manière la lisière fait découvrir aux habitants des possibilités qu'elle offre comme des espaces naturels pour des activités de loisirs, créant ainsi un lien émotionnel fort avec les zones situées à la périphérie de la ville. Des actions sont végétaliser, préserver, permettre l'accès; et les acteurs impliqués sont des habitants et des associations.

Pour la **deuxième phase** on fait une reparaçellassions. Cet acte serve à contrôler l'étalement urbain utilisant l'idée de coup feus. On donne une échelle intermédiaire entre la parcelle agricole et la résidentielle, de cette manière on permet des parcelles mixtes qui on trouve dans les anciens villages où

l'agriculture et la résidence coexistent au même temps. Cette approche permet de créer des parcelles suffisamment petites pour intégrer des logements à une densité modérée, tout en préservant la continuité urbaine. La action est reparaçeller et l'acteur impliqué est la mairie.

Lors de la **troisième phase**, on rend de l'activité dans la lisière favorisant un usage mixte en périphérie urbaine. Cet espace devient un corridor de synergie entre hors de la ville et dans la ville avec un activité d'agriculure mixte, des logements et l'implémentation des friches naturels comme espaces verts et publics. Cette démarche vise à renforcer les liens entre les espaces bâtis et naturels tout en répondant aux besoins d'habitat et d'activités économiques au bord de la ville.

Des actions sont habiter, coudre, remplir et relier; et les acteurs impliqués sont des habitants, des promoteurs et la mairie.

#lisière #étalement #corridor

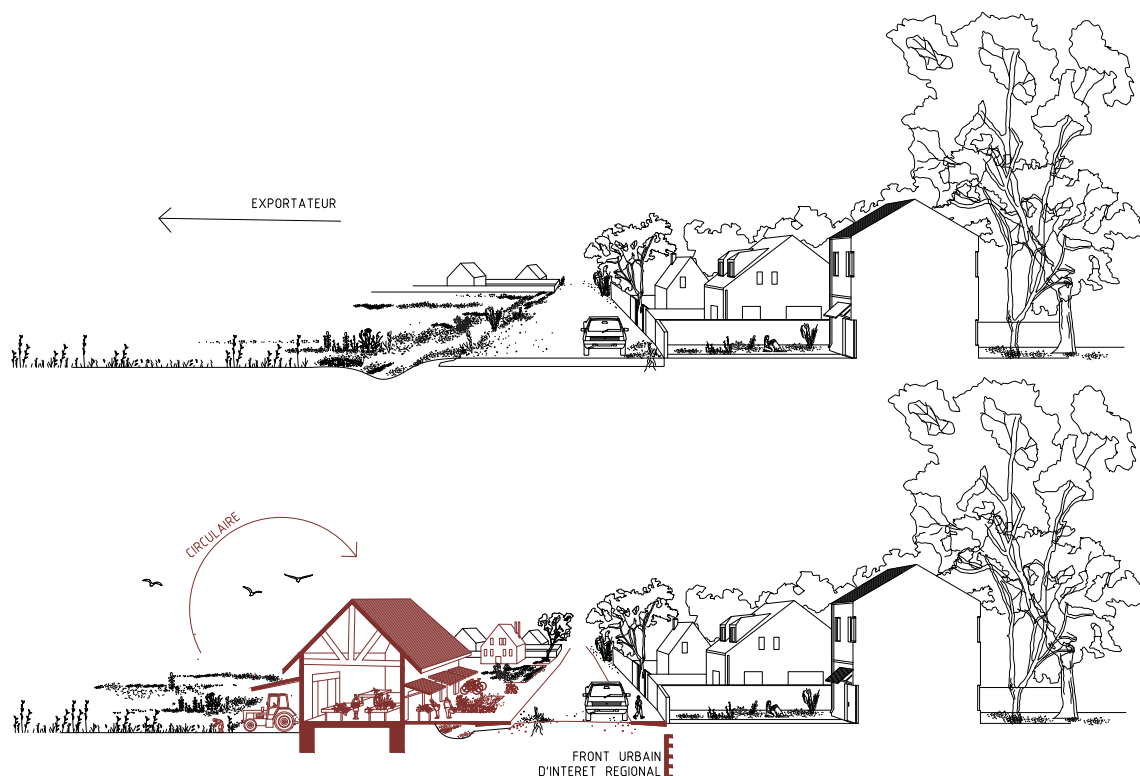


Image 1 : Palimpseste des phases qui redéfinissent la lisière par des petits projets

Pour conclure, dans la **quatrième phase**, après avoir défendu la protection du corridor vert par des petits projets dans le bord de la ville, il faut avoir un limit plus fort sur le plan administratif afin de limiter l'étalement urbain incontrôlé dans cet espace stratégique du territoire. Cette phase propose l'implementation d'un front urbain d'intérêt régional, qui donne une ligne spécifique où l'urbanisation aura un fin. Le front urbain proposé nécessitera un temps conséquent, c'est pour cela que des projets à petite échelle développés dans les phases précédentes sont planifiées en attendant la révision du SDRIF. L'action est réviser et planifier la gestio des espaces urbains pour contrôler l'étalement urbain et l'acteur impliqué est la Région Île-de-France

La proposition d'actuation s'agit d'un projet en quatre phases de la plus facile à court terme et avec les acteurs les plus approchables, à la plus compliqué à long terme et avec les acteurs les plus compliqués.

La rédefinition de la lisière ville-champs servira , au court et long terme , à limiter l'étalement urbain, renforcer la densification de la ville et le remplissage des friches urbaines et, pour finir, activer l'économie locale avec un corridor de synergie entre l'extérieur et l'intérieur de la ville. On défend l'interpénétration de la activité agricole dehors et la résidentielle dedans.



#lisière #étalement #corridor

Image 1 : La lisière synergique

La lisière



Carte : Schéma directeur et scores objectifs

Photos aériennes : Anciennes carrières de Précy-sur-Marne, Vignely et Isles-lès-Villenoy

Les carrières au coeur du changement climatique

Elissa AOUAD, Houda EL AZZOUZI,
Selen Ece GOR, Johnny LAK,
Mathilde ROUVILLOIS

Les carrières au cœur du changement climatique

Pays : France

Territoire : Boucles de la Marne de

Lagny à Meaux

Encadrants projet : Patrick Henry,

André Lortie

Dans quelle mesure les anciens sites d'extraction peuvent-ils contribuer à l'adaptation aux impacts hydrauliques du changement climatique sur le territoire des trois boucles de la marne ?

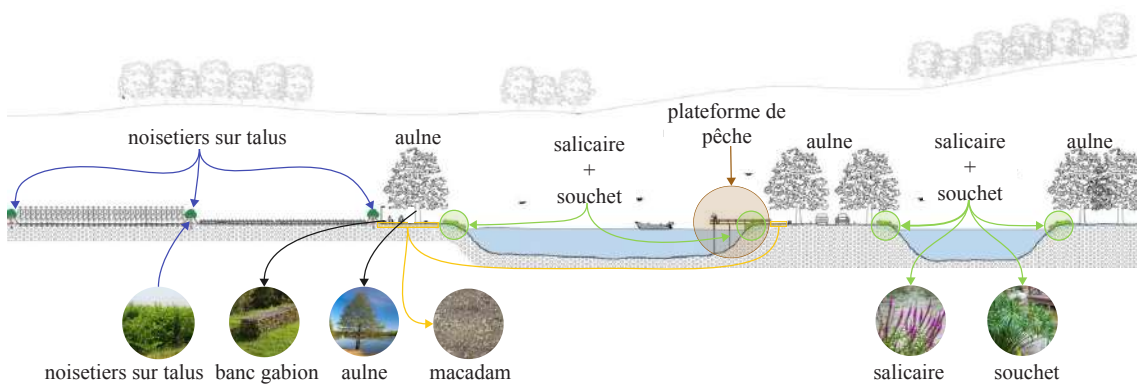
Quelles stratégies peuvent être mises en place pour exploiter le potentiel de ces sites dans le cadre de l'adaptation aux conséquences du changement climatique ?

Le paysage des trois boucles de la Marne est marqué par son passé productif, matérialisé par les nombreuses anciennes carrières et sablières réhabilitées de différentes manières (bases de loisirs, lacs et étangs, centres de recyclage de matériaux de construction, forêts, etc.). Le territoire est également reconnu pour ses qualités environnementales grâce à ses nombreux sites, adossés à la colonne vertébrale que constitue la Marne, classés pour leur faune aviaire (ZNIEFF, Natura 2000, etc.) et qu'il convient de préserver. Cependant, le territoire fait face à un fort risque hydrologique, notamment les inondations liées aux remontées de nappes phréatiques et aux débordements de la Marne. L'étude propose une stratégie d'adaptation du territoire aux conséquences hydrauliques du changement climatique en exploitant le potentiel des anciennes carrières et, lorsque cela est pertinent, en offrant des espaces adaptés à des activités humaines à faible impact environnemental.

Un projet de mobilité ainsi que trois sites prioritaires ont été retenus sur le périmètre des trois boucles. En effet, la remise en valeur d'un réseau de mobilité verte existant servirait à la fois à un usage local quotidien mais aussi à un tourisme régional. Exposé aux inondations, le premier site de Précy-sur-Marne est aujourd'hui fréquenté pour la pêche et les promenades. Des aménagements paysagers et équipements de loisirs adaptés sont proposés pour le rendre plus résilient et attractif. Ensuite, le second site de Vignely présente un fort potentiel en raison de sa proximité avec une zone résidentielle. Les interventions garantiront un équilibre entre utilisation et préservation écologique. Enfin, le site d'Isles-lès-Villenoy, vulnérable aux crues de la Marne est transformé en un espace résilient avec des zones de pâturages, des prairies et un parc humide. Ces interventions amélioreront la gestion de l'eau, restaureront les écosystèmes et introduiront de nouveaux usages adaptés.



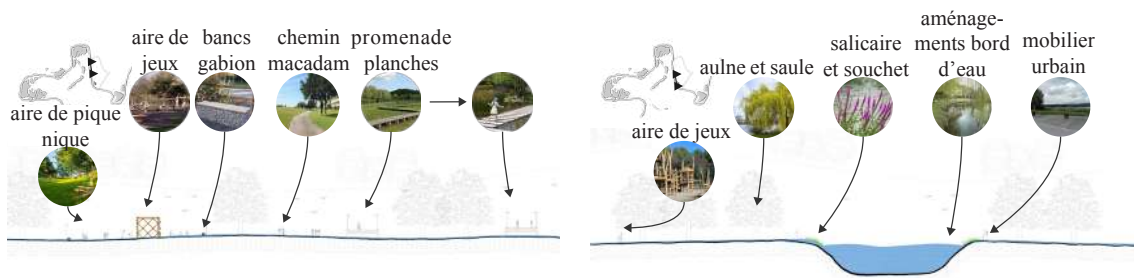
Les carrières au cœur du changement climatique



Plan masse : Phasage du site de Précy-sur-Marne

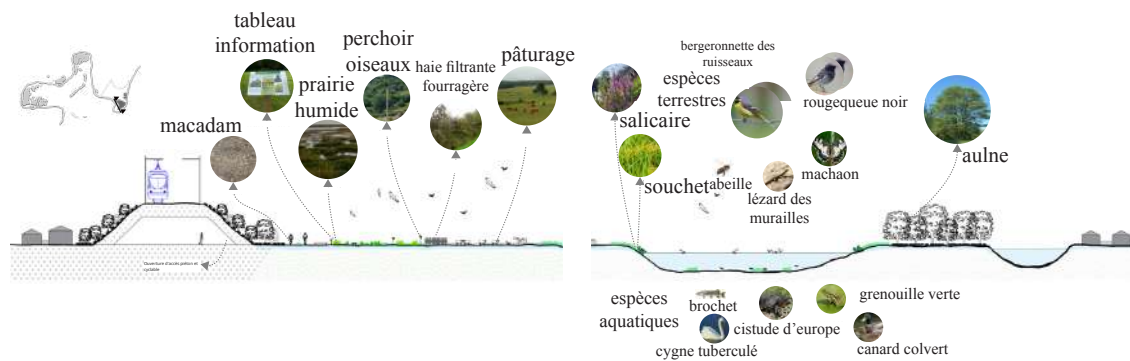
Coupe : Amélioration de la perméabilité du sol et réductions des risques d'inondation
Vue immersive : Plateforme de pêche en bois en structure légère et cheminement en macadam

Les carrières au coeur du changement climatique



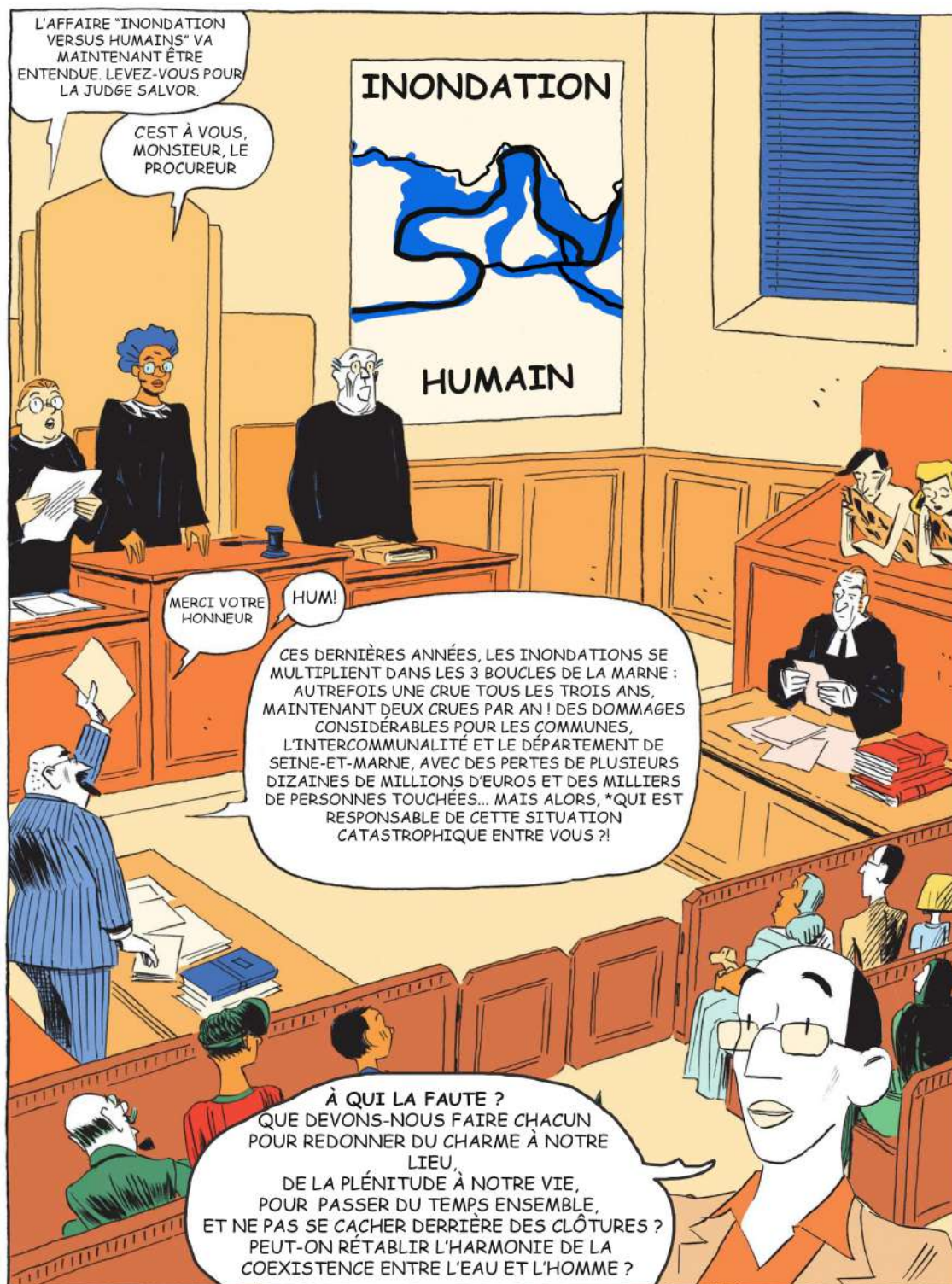
Plan masse : Aménagements du parc inondable de Vignely
Coupe : Multiples interventions du parc inondable inclusif
Vue immersive : Parc aménagé qui assure une continuité écologique

Les carrières au coeur du changement climatique



Plan masse : Réaménagement de la boucle d'Isles-les-Villenoy en période sèche
Coupe : Amélioration des habitats et de la perméabilité du sol face aux risques d'inondations
Vue immersive : Pâturages et prairie humide résilients

Les carrières au coeur du changement climatique



Les illustrations de projet sont modifiées ou redessinées à partir du récit
Sapiens : Une Histoire Graphique de Yuval Noah Harari

Image : Tribunal

Alliance écologique

Alliance écologique

Vitaly STADNIKOV
Thao Nguyen TONG
Thao Vy NGUYEN

Pays : France

Territoire : Boucles de la Marne de
Lagny à Meaux

Encadrants projet : Patrick Henry,
André Lortie

Nous avons choisi une approche territoriale en utilisant un système de personnages jouant le rôle des acteurs dans l'histoire des "inondations" des trois boucles de la Marne. Cette méthode nous permet d'avoir une vision multidimensionnelle et d'explorer plus en profondeur l'aspect "anthropocène", au-delà des données chiffrées et des points de vue individuels. À travers ce système de personnages, une "Alliance écologique" a été formée, transformant les inondations en un moteur de solidarité sociale.

Les héros de l'histoire:

- Madame Michu, avec ses enfants et petits-enfants.
- Le couple De Caravan, qui a acheté un terrain en zone inondable à bas prix, y a installé une caravane, puis cinq autres, et loue les caravanes sur Airbnb.
- Monsieur Fourchet, un paysan conservant des méthodes traditionnelles, subissant la concurrence des grandes exploitations.
- Madame Dubois, qui vit sur une colline, d'où les eaux de pluie se déversent sur la propriété de Madame Michu.
- Madame la Maire, représentant le pouvoir exécutif.

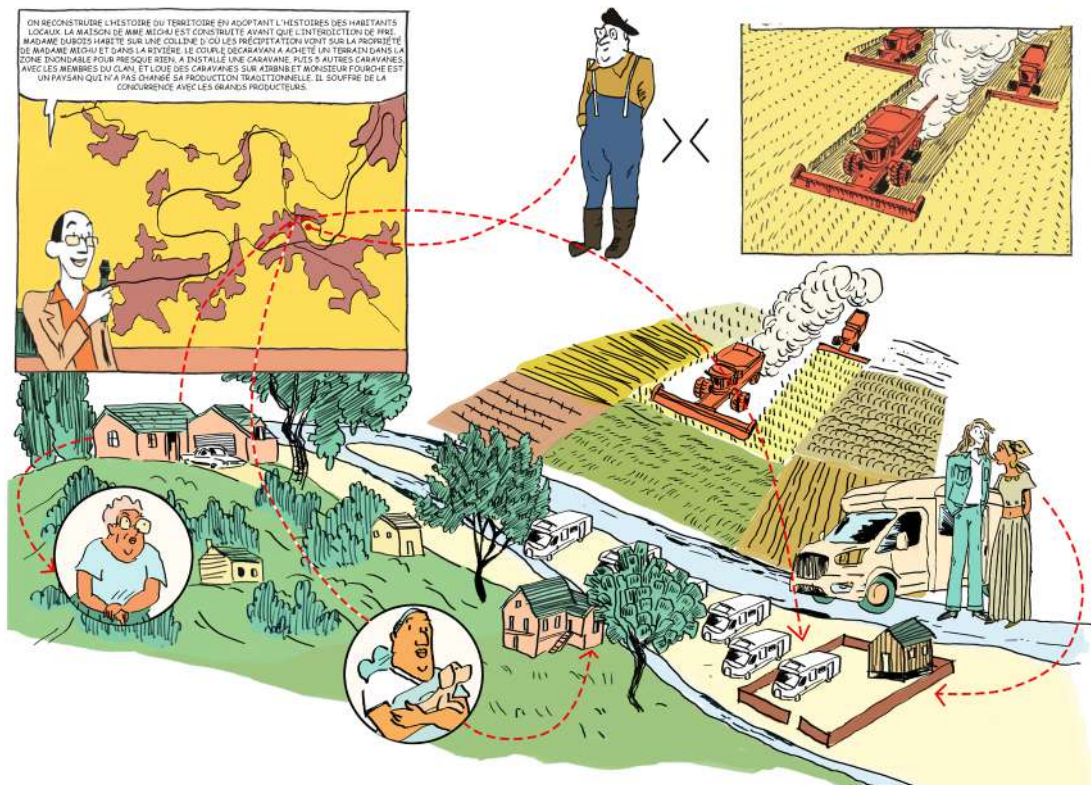
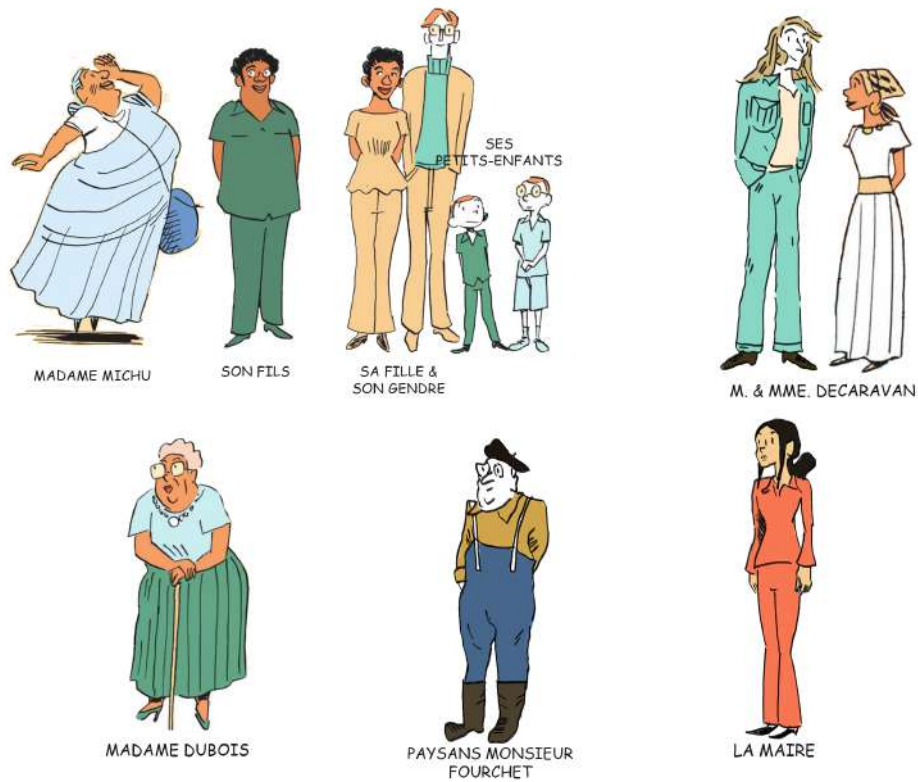
La maison de Madame Michu, située à 30 km de Paris, dans endroit naturel, calme et écologiquement préservé. Dans les années 1970, ce lieu était prisé des Parisiens pour passer les week-ends et les vacances.

Cependant, la beauté a un prix : la zone est sujette aux inondations. Une vallée, reçoit les eaux de pluie qui s'écoulent des collines environnantes. Avec la diminution des espaces verts, l'augmentation des surfaces bétonnées et l'agriculture intensive, les inondations deviennent plus fréquentes.

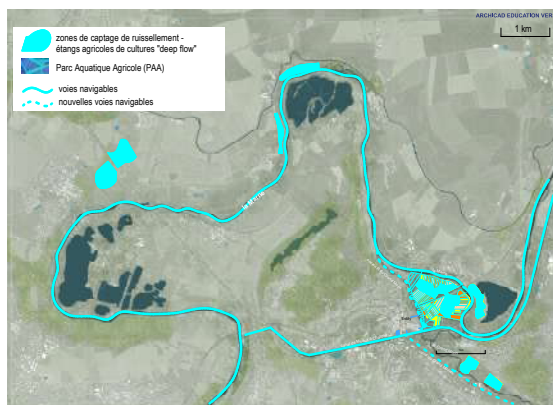
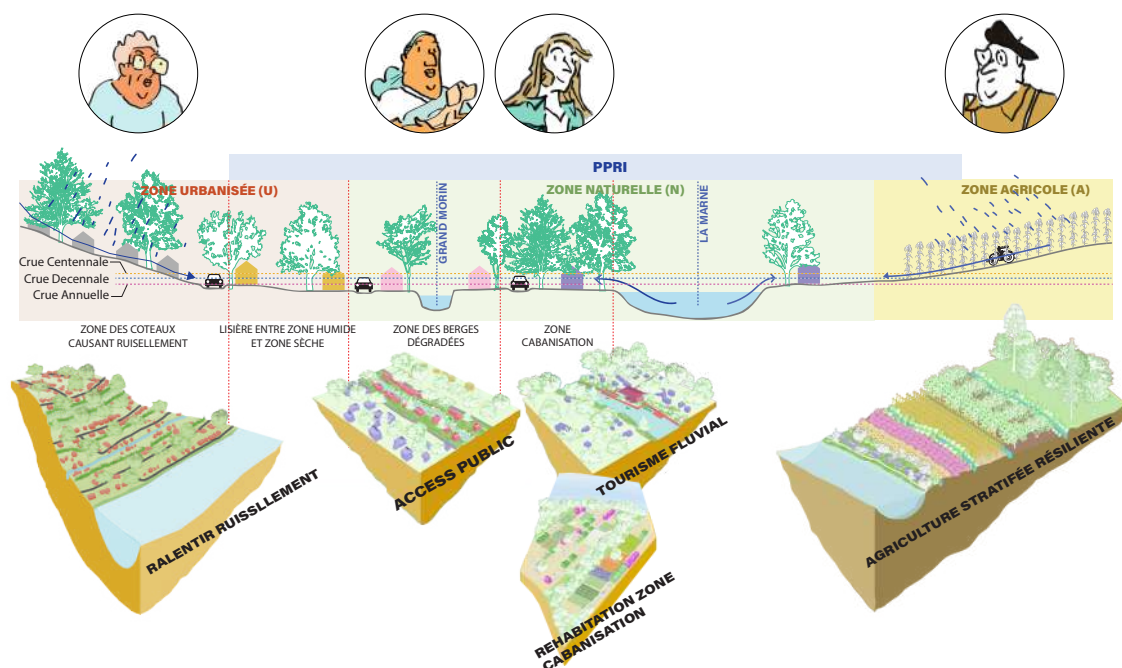
Madame Michu se souvient avec nostalgie d'une époque où la vie était belle. « Nous dansions le soir au bord de la Marne, les enfants nageaient, et la nature nous offrait sa générosité, » dit-elle.

Aujourd'hui, tout a changé. La piscine est abandonnée, la rivière souillée, et la forêt a cédé la place à l'asphalte et aux caravanes. « L'harmonie avec la nature est perdue, » regrette Madame Michu. « Et j'ai perdu mon télé toute neuve cette année. Fichu »

Comment peut-on rétablir l'harmonie entre l'eau et l'homme ?



Images haut : Système des personnages
Images bas : La relation des personnages sur territoire



La stratégie propose les éléments suivants. Développement d'un système d'espaces publics permettant l'accès à des zones d'eau dégradées et actuellement inaccessibles aux riverains. Aménagement d'un sentier piétonnier écologique sur une traversée flottante, qui offrira également un parcours sans inondation adapté à l'évacuation des résidents des zones inondables. Ce passage permettra également de surveiller visuellement l'état de l'installation afin d'éviter l'accumulation de déchets et d'assurer un bon drainage des eaux. Par ailleurs, les voies navigables peuvent être revitalisées en créant des itinéraires respectueux de l'environnement pour les petites embarcations là où la navigation est autorisée, comme sur les canaux et la Marne.

Le Parc Agricole Aquatique au centre de la vallée inondée, avec la zone «deep flow» et les cultures plus traditionnelle. On peut d'utiliser le bâtiment abandonné du Moulin pour les fonctions administratives et programmes éducatives, de divertissement. Ajouter les jardins pédagogiques. Faire la liaison Gare-Moulin sur rues piétonnes d'Esbly avec du marché de week-end. Pour les producteurs locaux et technologies durables. A l'échelle du pôle crue - Esbly - il faut faire promenade publique le long du Grand Morin entre le centre-ville - le Moulin - et la piscine abandonnée, le centre de la vie publique. Le résultat est un triangle fermé d'espace public : Gare-Moulin-Piscine-Gare.



Images : Une vision globale sur territoire

Réinventer la relation avec l'eau

Autrefois bénédiction, l'eau est devenue une menace. Les zones inondables sont des arrière-cours plongées dans l'incertitude juridique, souvent exploitées illégalement. Il est nécessaire de transformer l'eau en espace public actif et sous contrôle social. Grâce à une approche ludique, un programme autour de l'objet, un Parc agricole aquatique, est formé, réunissant les intérêts de tous les acteurs du territoire. Il serait judicieux de renforcer la sécurité en intégrant une zone d'absorption tout en élargissant les opportunités de loisirs et d'éducation écologiques, accessibles à tous les groupes sociaux.

Nos héros, que sont-ils devenus ?

Mme Michu est maintenant entourée de sa famille. Ses enfants n'ont plus peur de ramener leurs propres enfants chez elle pendant les vacances. Les petits-enfants peuvent même s'amuser sur des aires de jeu aménagées le long de la rivière. Le niveau de l'eau du Grand Morin monte plus lentement à chaque saison de crue, ce qui lui laisse le temps de déplacer sa télévision dans un endroit sûr. Le lit de la rivière est entretenu et nettoyé, sans déchets nocifs qui pourraient causer des maladies. En plus, un chemin de promenade a été construit le long de la rivière, au grand bonheur de tout le quartier.

Mme Dubois n'a plus à s'inquiéter de manquer de médicaments pendant les crues. Désormais, les inondations ne durent qu'un ou deux jours. Ses haies se sont révélées vraiment efficaces et ils marchent mieux que dans la pub.

Ce matin, M. Fourchet a participé au marché hebdomadaire, où tous les habitants se retrouvent pour échanger leurs produits agricoles cultivés selon des méthodes plus durables et biologiques. Lui, il dit que vendre ses salades bio, c'est plus rigolo que râler sur la météo. Sur son étal, il a fièrement exposé des salades et des oignons verts cultivés dans ses champs récemment aménagés avec la technique du Deep Flow. Mme Michu et Mme Dubois sont venues en nombre pour l'encourager. Elles sont chacune reparties avec au moins 5 kilos de légumes variés.

Le couple Decaravan, quant à lui, savoure son nouveau bateau. Au lieu de voyager dans leur ancienne caravane, ils découvrent les joies du tourisme fluvial. Une expérience nouvelle et enrichissante pour eux.

Une fin heureuse. Trop parfaite pour être vraie ? Mais pourquoi pas ? Mme Michu dit que l'espoir fait vivre, et que si tout le monde s'y met, même les râleurs du quartier, ça peut marcher. Parce que, comme dit son petit-fils : "tout seul, c'est nul, mais ensemble, c'est chouette !"

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

L'INSTITUT
PARIS
REGION